

Pour le 19 mars 2010

Devant la stèle,

Nous venons de dévoiler la plaque commémorative qui rappelle la signature du cessez-le-feu du 19 mars 1962 et sur laquelle nous avons fait graver les noms des deux jeunes Questembertois tombés dans cette guerre trop longtemps déniée par notre pays. Justice est ainsi rendue à ces combattants qui ont donné leur vie parce que le pays le leur demandait.

Pour Jean Guégan, tué à 28 ans, son nom est déjà inscrit sur le monument du cimetière, sa mémoire était gardée ainsi.

Quant à l'aviateur René Poste, tué en 1961 à Alger, il avait été oublié jusqu'à ce que son nom soit inscrit au monument départemental. Mais ce n'est pas surprenant, car, si Jean Guégan est d'une famille présente depuis longtemps à Questembert, le Docteur Poste, père de l'aviateur, a disparu de toutes les mémoires. Mais ne lançons pas un débat sur l'identité questembertoise : quand je parcours des yeux les rangs de notre assemblée d'aujourd'hui, je vois des vieux Questembertois et je remarque des nouveaux arrivants ; vous êtes tous de la section FNACA de Questembert. Nos deux soldats, nés à Questembert, doivent avoir leur nom sur notre stèle. Et je tiens à remercier les responsables locaux de la FNACA qui ont fait les démarches pour réaliser cette opération.

Devant le monument aux morts

Après avoir salué particulièrement la mémoire des deux enfants questembertois tombés en Algérie, nous voici devant le monument aux morts de toutes les guerres. A mon regret, ce n'est pas une cérémonie reconnue officiellement, puisque le gouvernement de notre pays a retenu le 5 décembre pour la mémoire des victimes des événements d'Afrique du Nord, une façon encore de dénier la réalité de ce qu'on a appelé la **guerre sans nom**. Pourtant, et j'en suis heureux, nous sommes nombreux aujourd'hui, comme chaque 19 mars, devant le monument aux morts pour rappeler ce que vous avez vécu là-bas.

Loin de moi l'idée de nier le cortège de souffrance de toutes les autres victimes des combats d'Afrique du Nord mais aussi des civils impliqués malgré eux dans des événements cruels. Mais je ne mets pas sur le même plan les activistes de l'OAS, les pieds-noirs désespérés de quitter un pays qu'ils aimaient et les soldats qui avaient obéi aux décisions d'un gouvernement démocratique élu.

Certains d'entre vous, surtout les rappelés, avaient d'ailleurs manifesté leur refus de partir et peu y sont allés de gaieté de coeur, pressentant que ce qu'on leur commandait là n'était pas conforme à leurs valeurs, à leurs croyances. Vous étiez partis parce que les gouvernements que s'était donnés notre pays vous y avaient appelés, par une suite de décisions mal prises, mal assumées, qui n'étaient sans doute que des expédients.

Vous y êtes allés cependant, et vous y êtes restés pour certains 30 mois, deux années et demie de votre jeunesse. Heureusement, prenant conscience que la paix des braves était la seule issue, le général De Gaulle a osé, contre son propre camp, ouvrir des négociations qui ont conduit aux accords d'Evian, signés le 19 mars 1962. Voilà pourquoi je tiens à être avec vous, Anciens combattants d'Algérie et d'Afrique du Nord pour rappeler ce que vous avez vécu là-bas, pour saluer le courage, les sacrifices des soldats, ainsi que la mémoire des victimes militaires et civiles.

Nous savons tous que ces accords n'ont pas tout réglé : les extrémistes des deux bords ont tenté de les saboter par des attentats terroristes. Et nous n'oublions pas le drame qu'ont vécu les pieds-noirs et l'abandon où nous avons laissé les Algériens qui s'étaient mobilisés avec la France.

N'oublions pas les faits : les combats, les embuscades, les bombes, les atrocités. Mais tâchons de les éclairer par la réflexion, sans parti-pris pour comprendre et faire comprendre aux générations futures. **Ce travail de vérité constitue un ciment puissant pour notre communauté nationale car il lui permet d'édifier de plus solides fondations pour son avenir.**

Mais c'est d'abord de vous, de votre fidélité à vos devoirs, de vos souffrances que nous devons nous souvenir.